

INFORMATION PRESSE

Les filières élevage et viande au Salon des Maires pour promouvoir l'approvisionnement en viande française auprès des collectivités locales

Paris, 15 novembre 2024 - À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales, qui se tiendra du 19 au 21 novembre prochains Porte de Versailles à Paris, les filières viande INTERBEV, ANVOL et INAPORC partageront pour la première fois un stand commun pour échanger avec les élus et les responsables d'achats des collectivités locales.

La restauration hors domicile est un secteur largement importateur de viande. Bien que la restauration collective tende de plus en plus vers un approvisionnement en viande durable et de qualité, **la présence des filières de l'élevage et de la viande reste essentielle pour soutenir et renforcer cette dynamique. En privilégiant les achats en viande et charcuteries issues de nos territoires, les élus agissent directement en faveur d'une alimentation durable pour leurs concitoyens.**

Les filières viande INTERBEV, ANVOL et INAPORC ont ainsi **développé de nouveaux outils techniques spécialement dédiés à la restauration collective, pour accompagner les collectivités vers un approvisionnement responsable et de qualité.**

En France, l'élevage joue par ailleurs un rôle clé, tant sur le plan économique que social, en créant des emplois, en soutenant les filières locales et en dynamisant l'économie rurale. Il joue aussi un rôle important dans les équilibres agronomiques en fournissant aux agriculteurs un fertilisant naturel pour leurs cultures.

Il contribue également à la préservation de la biodiversité en protégeant les espaces naturels et en encourageant des pratiques agricoles durables. **En soutenant l'élevage de nos territoires, les collectivités investissent ainsi dans leur économie tout en contribuant à la protection de l'environnement.**

- **Retrouvez le stand commun INTERBEV, ANVOL et INAPORC**
Pavillon 2.3- Stand A11



**NOS FILIÈRES D'ÉLEVAGE
ENGAGÉES POUR UNE ALIMENTATION DURABLE
AU CŒUR DE NOS TERRITOIRES**

The graphic features three images of livestock: a group of brown cows in a field, a group of white turkeys, and a close-up of piglets. Each image is accompanied by a small logo: 'VIANDE BOVINE FRANÇAISE' for the cows, 'VOLAILLE FRANÇAISE' for the turkeys, and 'LE PORC FRANÇAIS' for the piglets. At the bottom of the graphic are the logos for Interbev, ANVOL, and INAPORC.

À PROPOS D'INTERBEV :

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière française de l'élevage et des viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur, qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. Afin de mieux intégrer les attentes de la société, les professionnels de cette filière se sont rassemblés autour d'une démarche de responsabilité sociétale, le « Pacte sociétal », qui vise à mieux répondre collectivement aux enjeux en matière d'environnement, de protection animale, de juste rémunération des acteurs de la filière et d'attractivité de ses métiers au service d'une alimentation raisonnée et de qualité. En 2024, INTERBEV reçoit à nouveau le label AFNOR « ENGAGÉ RSE CONFIRMÉ » de niveau 3 sur 4 pour sa démarche collective de responsabilité sociétale. Aujourd'hui, cette démarche qui engage la filière dans la promesse responsable et durable « Aimez la viande, mangez-en mieux. », est portée par une campagne de communication collective du même nom, signée « Naturellement Flexitariens. »

À propos d'INAPORC :

INAPORC est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, restauration collective. La filière porcine représente 130 000 emplois sur le territoire français dont 25 000 en élevage.

A propos d'ANVOL :

ANVOL est l'interprofession volaille de chair. Créée dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation, ANVOL a été officiellement reconnue par arrêté en septembre 2018. Elle réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière de la volaille de chair : depuis l'accoupage jusqu'à la distribution et la restauration.

La filière Volaille de Chair représente environ 100 000 emplois en France, dont 34 000 dans les élevages, pour un chiffre d'affaires d'environ 6,8 milliards d'euros en sortie abattoirs.

ANVOL pilote un plan de filière ambitieux dont l'objectif majeur est la reconquête du marché national, tout en prolongeant les actions en faveur du bien-être animal et la préservation de l'environnement.